Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8670397
Centre d'intérêt: 170

Desrosiers, Jules.

Le rôle de l'éducation des adultes dans la création d'emplois en région : aperçu de quelques réalisations en Ontario et en Colombie-Britannique / Jules Desrosiers ; [pour la Direction générale de la recherche et du développement et la Direction de l'éducation permanente]. -- Québec : Ministère de l'éducation, [1986?].
65 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre : L'éducation des adultes, outil de développement régional. Code: 28-1851. Bibliogr.: p. 65.

ISBN 2-550-08591-4

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Ministère de l'éducation. Direction générale de la recherche et du développement * Québec (Province) Direction de l'éducation permanente

---

Descripteur(s): Développement régional * Relations école-communauté * Développement économique * Rôle de la commission scolaire * Formation sur mesure * Revue de la recherche * Education des adultes

Identificateur(s) de nom: Colombie-Britannique * Ontario

Identificateur(s) de sujet: Société de développement local * Ecole communautaire

---

Cette étude vise à éclairer et à promouvoir le rôle que peuvent jouer les institutions d'enseignement, et l'éducation des adultes notamment, dans des projets de développement socio-économique endogène régional. Dans un premier temps, le document fait état d'expériences en cours à York, en banlieue de Toronto: sociétés de développement local (Community Development Corporation) et écoles communautaires (Community School). Dans un deuxième temps, on étudie douze projets de développement économique endogène réalisés en Colombie-Britannique et on résume le rapport du Comité sur le rôle de l'éducation des adultes dans le développement économique et l'emploi des jeunes, présenté en mars 1985 au ministère de l'Education de la Colombie-Britannique. Les auteurs de l'étude suggèrent que des missions d'étude soient envoyées sur place pour étudier plus en profondeur ces expériences.

Type de document: r

EDUQ 8670397

L'éducation des adultes, outil de développement régional

éducation permanente

" Le rôle de l'éducation des adultes dans la création d'emplois en région "

Aperçu de quelques réalisations en Ontario
et en Colombie-Britannique.

Jules Desrosiers

Québec

EIXQ 8670397

LE RÔLE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES DANS LA CRÉATION D'EMPLOIS EN RÉGION

Aperçu de quelques réalisations en Ontario et en Colombie-Britannique

Jules Desrosiers

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE
ET DU DÉVELOPPEMENT

Jacques Babin, directeur général

DIRECTION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Jean Proulx, directeur

ISBN: 2-550-08791-4
Dépôt légal: premier trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE

Synthèse ou conclusions 1

DEUXIEME PARTIE: YORK, EN ONTARIO

Introduction 11

Représentativité 11

2.1 Des faits et des orientations 13

2.2 Des commentaires 23

2.2.1 Que veut dire *community?* 25
2.2.2 La mission de l'école, la mission de l'entreprise 27
2.2.3 Concertation volontaire entre les organismes d'éducation et les autres agents de développement 27
2.2.4. L'implication des citoyens 28

2.3 L'école communautaire 31

TROISIEME PARTIE: LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

3.1 Douze exemples de développement socio-économique des collectivités 39

3.1.1 Présentation 41
3.1.2 Résumé des cas 43

3.2 Rapport au ministère de l'Education de la Colombie-Britannique 55

QUATRIEME PARTIE

Références 65

PREMIERE PARTIE

SYNTHESE
OU
CONCLUSIONS

SYNTHESE OU CONCLUSIONS

Nous sommes déjà bien au fait des rôles nouveaux joués par l'éducation des adultes dans le développement socio-économique régional, au Québec*. Nous sommes donc allés vérifier ce qui se fait ailleurs au Canada, en ce domaine.

Que peut-on retenir pour le Québec de ce que nous avons vu en Ontario et en Colombie-Britannique?

Allant constater ce que font nos voisins anglo-canadiens, nous prenions le risque suivant:

> soit que nous ne trouvions rien, laissant encore plus isolés les projets québécois trop peu nombreux déjà,
>
> soit que nous trouvions des similitudes, et nous serions alors en droit de les considérer comme des cautions, des suggestions ou des critiques.

La vérité est que nous avons trouvé deux chantiers très actifs: l'un, urbain, est à York, dans le Toronto métropolitain; l'autre est mi-rural, mi-urbain et est situé en Colombie-Britannique.

Notre conclusion est à l'effet que le Québec doit faire plus, dans le sens déjà amorcé. Avec prudence certes, comme maintenant, mais avec bien plus d'agressivité que maintenant! Voici pourquoi.

1. Le développement économique régional endogène: une tendance lourde

Le développement économique endogène qui s'amorce aujourd'hui dans les régions des diverses provinces canadiennes sera peut être une composante importante de la vitalité économique des provinces, demain. En tout cas plusieurs spécialistes du développement économique voient dans le développement régional endogène un complément nécessaire des autres mesures qui composent habituellement les plans nationaux de relance. Si tel était le cas, voyant ce qui se passe chez nos voisins nous disons qu'il serait dangereux pour le Québec de continuer d'hésiter, car certaines provinces prennent de l'avance.

---

* Consulter la bibliographie à l'endos de cet ouvrage.

2. Déclencher l'enthousiasme

Le développement des collectivités par elles-mêmes est un moyen de combattre la morosité que la crise de l'emploi, d'une durée indéfinie rappelons-le, fait vivre dans les régions urbaines et rurales, à de larges couches de la population.

3. Les ministères de l'Education veulent savoir

Nous avons été étonné de lire le rapport d'un comité créé par le ministère de l'Education de la Colombie-Britannique sur le rôle de l'éducation des adultes dans le développement économique et l'emploi des jeunes, rapport daté de mars 85. En effet, non seulement le ministère de l'Education du Québec recevait-il, en avril 85, de la part d'un groupe de travail formé par lui, un rapport intitulé *L'éducation des adultes outil de développement socio-économique régional*, non seulement les dates et les thèmes des deux rapports concordent-ils, mais les recommandations sont-elles soit identiques, soit complémentaires!

Ainsi le ministère québécois de l'Education et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, qui sont associés dans ce dossier, pourraient prendre pour eux-mêmes des recommandations adressées à leur homologue du Pacifique, en particulier celle-ci:

> "créer un fonds de développement économique régional pour permettre aux institutions publiques d'éducation de participer davantage au développement régional endogène."

Ou cette autre suggestion:

> "obtenir la reconnaissance inter-ministérielle du rôle des institutions publiques d'éducation, en tant que partenaires inventifs, dans le plan provincial de relance de l'emploi."

Pour en savoir plus sur ce rapport, gratis, parcourir la section du présent texte qui va des pages 55 à 61.

4. **Est-ce bien le rôle du système scolaire?**

Nous traversons actuellement une conjoncture telle que poser la question de la "mission première de l'école", c'est risquer très fort de se faire répondre que cette mission c'est l'excellence scolaire. Ce que nous avons lu sur le rôle de l'éducation des adultes dans le développement régional endogène ne nie pas cela, mais parle d'autre chose. On considère en effet les commissions scolaires et les collèges, institutions publiques d'éducation des adultes, comme des ressources importantes dans chaque milieu, assez enracinées pour collaborer volontairement avec les autres leaders de la région, assez souples pour adapter leurs interventions à la problématique locale spécifique, assez compétente pour fournir les prestations éducatives adéquates, assez responsables administrativement pour quitter la voie "contrôlable" des programmes reconnus, assez innovatrices pour trouver le rôle éducatif adapté à la nécessité. (Voir pages 59 et 60 des exemples de rôles observés en Colombie-Britannique)

5. **Le Québec devrait envoyer à Toronto et en Colombie-Britannique deux missions d'approfondissement**

Ces missions seraient composées de gens de l'éducation, de gens d'affaires et de responsables du développement.

Il y aurait lieu en particulier de tenter de s'inspirer des stratégies utilisées à York pour épauler la relance de l'Est de Montréal. En étudiant le cas torontois en effet, nous avons vu plusieurs analogies avec ce secteur en difficulté de la Métropole.

Par ailleurs, à cause de la grande diversité des activités en cours sur la Côte-Ouest, l'échange avec la Colombie-Britannique stimulera les agents québécois des régions moins exclusivement urbaines.

Enfin, des fonctionnaires du Gouvernement comprendront mieux la nécessité de la décentralisation, ou au moins de la souplesse, en participant à ces missions.

6. **Les programmes fédéraux de formation et de développement sont plus utilisés en Ontario et en Colombie-Britannique qu'au Québec**

Sans reprendre ici une analyse historico-politique connue et sans la nier par ailleurs, nous croyons que

les régions du Québec peuvent et doivent utiliser davantage les sources de financement suivantes:

projets et (surtout) sociétés CLE,
formation en entreprise,
planification de l'emploi (en particulier: *aide à l'innovation liée au marché du travail* et *développement des collectivités*).

et les autres possibilités de financement expérimental et décentralisé.

Il nous apparait toutefois en même temps difficile mais fondamental que cela se fasse non pas dans la perspective

d'aller chercher de l'argent au fédéral,

mais dans l'intention

d'appuyer le développement régional endogène,

c'est-à-dire que les ministères québécois de l'Education et de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie se donnent une stratégie qui prenne appui sur ce qui se fait déjà et qui encourage la collaboration *volontaire et ad hoc* des partenaires du milieu.

7. **Post scriptum: De quel développement économique s'agit-il?**

A Toronto, à Vancouver et au Québec, le développement régional endogène est désigné par des expressions différentes, qui recouvrent d'ailleurs des réalités partiellement distinctes:

- Toronto parle de *Community economic development*, que nous avons traduit par *développement économique des collectivités*.

- La Colombie-Britannique utilise aussi cette expression, et d'autres telles:

  community socio-economic development,
  cooperative development,
  local economic initiatives,
  local enterprise development.

- Au Québec on parle le plus souvent de:

  développement régional,
  développement socio-économique régional,
  développement régional endogène.

Ces expression véhiculent évidemment des différences conceptuelles intéressantes mais retenons pour l'instant leur dénominateur commun. Ces expressions signifient toutes

  qui origine du milieu lui-même,
  qui est le fruit d'une collaboration volontaire de plusieurs partenaires du milieu,
  qui mise sur l'entrepreneurship des intéressés et qui le développe,

elles renvoient toutes à un milieu territorial (région, localité, quartier, communauté) et elles supposent une appartenance et une confiance.

Parfois sur le territoire on cible des groupes en difficultés (jeunes décrocheurs, handicapés), mais parfois on est délibérément hétérogène.

Par *développement*, on entend toujours, suivant la formulation du BAEQ, "l'apparition de la croissance et sa prolongation dans le temps"* c'est-à-dire qu'on vise à créer des effets durables à long terme. En ce sens, le développement visé n'est ni en concurrence ni en duplication avec la création de stages ou d'emplois temporaires. Au contraire même: au Québec, à Toronto et à Vancouver, les stratégies de développement économique endogène recourent de fait aux mesures temporaires pour créer du développement à long terme.

Enfin, *développement économique* signifie toujours *création d'emplois et de richesse*. D'emplois d'abord, au sens de plein emploi des ressources humaines de la région et comme condition de la dignité et de la participaton sociale des personnes. De richesse ensuite évidemment, c'est-à-dire d'amélioration prolongée du niveau de vie.

---

* Le BAEQ est cité par Daigneault, A. et d'autres. Voir la bibliographie à l'endos de cet ouvrage.

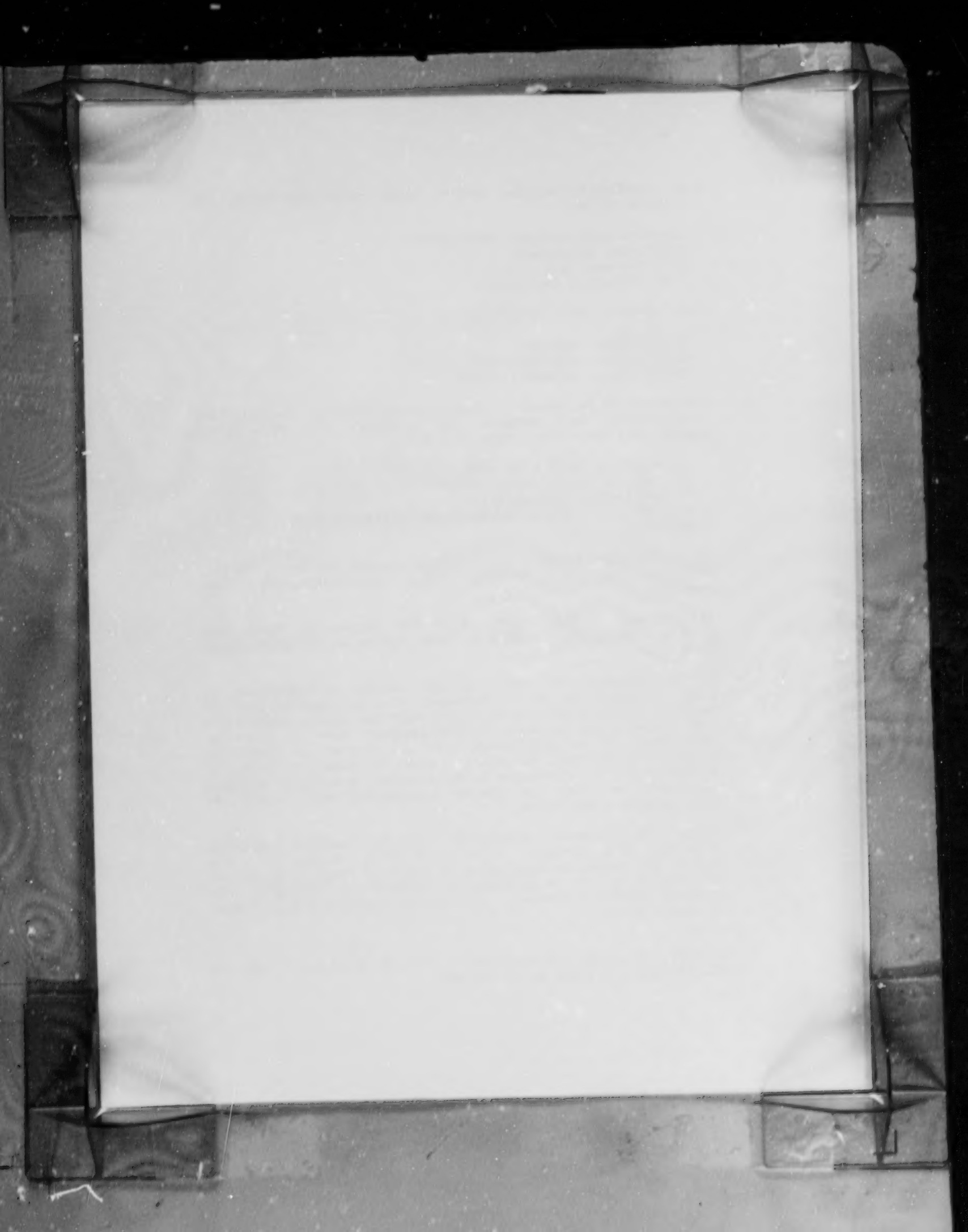

DEUXIEME PARTIE: YORK, EN ONTARIO

Sauver une agglomération urbaine en difficulté
et
sauver une génération de jeunes:
le cas de
York, en banlieu de Toronto

INTRODUCTION

Il y a dans la région torontoise des activités où s'imbriquent éducation et développement économique régional. Ces activités s'inspirent d'une formule née aux Etats-Unis dans les années 60 et importée une quinzaine d'années plus tard: la *société de développement local.*(*)

Nous proposons au lecteur de prendre connaissance, dans les pages qui suivent, de cette formule telle que les torontois l'ont comprise et telle qu'ils l'ont mise en pratique pour le *développement économique de leurs propres collectivités.* Cela nous entraînera à York, en banlieu de Toronto.

Nous jetterons aussi un regard hors des limites tracées par le concept de société de développement local, car l'implication de la Commission scolaire de York prend d'autres formes intéressantes. Cette approche donnera à ce texte une allure à bâton rompu, une allure de notes de voyage.

REPRESENTATIVITE

Ce dont nous parlerons est-il typique et très répandu en Ontario? La façon dont on a recueilli le matériel incite à la prudence(**): nous savons que cela existe, mais nous ne savons pas si cela est reprérentatif.

Il existe des actions québécoises analogues sous plusieurs aspects. Chez nous, elles sont encore peu nombreuses et les gens qui les ont initiées passent pour des entrepreneurs exceptionnels, dont les oeuvres sont à la limite de la mission des organismes (commissions scolaires, cégeps). Lentement toutefois elles se multiplient et acquiérent un statut à la mesure de leur importance.

Une éventuelle mission québécoise à Toronto pourrait nous éclairer sur la représentativité ontarienne de ce que nous avons lu sur York. Mais, encore une fois, nous sommes sûrs que cela existe!

---

* En anglais: Community Development Corporation

** On a sollicité des informations, sans savoir si elles existaient, auprès d'interlocuteurs présumément stratégiques, par la poste, et on a traité l'information reçue.

2.1 DES FAITS ET DES ORIENTATIONS

ACCENT SUR LES JEUNES SANS-EMPLOIS ET SUR LES DECROCHEURS

Le taux de chômage des jeunes est élevé. Ce phénomène est durable, en ce sens qu'on n'en prévoit pas la fin. Le décrochage et le chômage sont reliés à la violence, à l'abus de drogues, à la délinquence et au suicide (1, p. 1)(*).

A York, il semble bien y avoir une volonté de récupérer les très nombreux jeunes chômeurs et décrocheurs; c'est un souci prioritaire des leaders locaux. L'angle d'attaque que ces derniers ont choisi est l'emploi et la formation en cours d'emploi.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN PERIODE DE CRISE DE L'EMPLOI

Le directeur des Services à la collectivité de la Commission scolaire de York, Dale Shuttleworth, fait l'analyse suivante en matière de formation professionnelle.

Selon lui, pour être complète, la formation professionnelle doit comprendre des mesures de transition entre l'école et l'emploi et une formation en cours d'emploi. Ces fonctions peuvent être remplies par un système d'apprentissage. Mais lorsque le chômage est élevé, il n'y a pas de places d'apprentissage disponibles. C'est alors qu'on voit apparaître les stages rémunérés et subventionnés de même que les emplois peu rémunérés mais offrant des possibilités de formation.

Au Canada, on a mis sur pied différentes mesures de création d'emplois temporaires, de formation préparatoire à l'emploi, de placement proprement dit, toutes mesures visant à faciliter l'accès aux emplois.

Actuellement toutefois, on commence à réaliser qu'il n'y a pas d'emploi. On a cru qu'il y en avait. Ou qu'il y en aurait. Maintenant on se réveille et on se rend compte qu'il faudra s'y prendre autrement. Comment? Comme d'autres, Shuttleworth affirme que "la relance économique de la période post-industrielle sera le résultat d'un effort concerté de toutes les forces de la société!"(2)

---

* Les références sont à la page 65.

UN EFFORT COLLECTIF ORGANISE

La stratégie utilisée par le groupe torontois est basée sur le *développement économique de la collectivité.*

On définit le *développement économique de la collectivité* comme un effort pour renforcer la communauté locale, raffermir aussi bien ses propres forces internes que ses rapports avec l'environnement plus large. Pour y arriver, la collectivité disposera d'un outil privilégié: la société de développement locale. C'est une société mise sur pied et contrôlée par les résidents de la localité pour développer l'économie de leur propre collectivité.

Une telle société n'est ni vraiment privée ni vraiment publique; elle se situe dans le "troisième secteur" de l'économie.

OBJECTIFS ET COMPOSITION D'UNE SOCIETE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

La société de développement local est sans but lucratif. Ses objectifs sont les suivants: repérer dans la collectivité le potentiel humain non exploité et le mettre en valeur, posséder et contrôler des terrains et d'autres ressources physiques, créer de nouvelles entreprises en vue de créer des emplois, supporter de diverses façons la création de nouveaux services dans la localité et améliorer la qualité de l'environnement local.

La composition des sociétés de développement local varie d'une société à une autre. A titre d'exemple, mentionnons la Fondation pour l'amélioration de la formation(*) de York, dont le conseil d'administration compte des représentants de la Commission scolaire de York, de la ville de York, d'un collège communautaire, d'une association d'industriels, d'une centrale syndicale et des citoyens ordinaires.

FINANCEMENT D'UNE SOCIETE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Le financement de ces sociétés peut varier. Le schéma de base est le suivant: les trois paliers de gouvernement y contribuent. En particulier, les programmes fédéraux de formation de la main-d'oeuvre

---

* En anglais: Learning Enrichment Foundation.

et de création d'emplois sont largement mis à contribution: formation en institutions, formation en alternance, formation dans les entreprises; programmes réguliers et programmes expérimentaux; création d'emplois temporaires, sociétés et projets CLE et les programmes expérimentaux qui les ont précédés (CLE: Création locale d'emplois. Les sociétés CLE sont créées localement pour la gestion de capital de risque de provenance fédérale).

En plus des gouvernements, des sociétés privées contribuent au financement des sociétés de développement local. Enfin, les entreprises lancées par ces sociétés génèrent des revenus qui représentent dans certains cas une part dite significative du budget. Le budget d'une société locale de développement peut être important. Celui de la Fondation pour l'amélioration de la formation, qui était de 20 000$ à l'origine, en 1978, était de 2 000 000$ cinq ans plus tard, en 83-84.

ORIGINE DES SOCIETES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Lancées aux Etats-Unis à la fin des années 60 pour aider le développement de zones déshéritées, la formule des sociétés de développement local a été mise à l'essai dans diverses régions américaines. L'évaluation qu'on en fait aujourd'hui serait très positive. Entre autre on dit que, contrairement aux entreprises traditionnelles, les sociétés de développement local ont obtenu des résultats remarquables en matière de création d'activité économique et d'emplois; de plus, elles ont contribué à accroître la confiance des collectivités en elles-mêmes et à accroître leurs possibilités de développement.

Au Canada, la formule est utilisée depuis une dizaine d'années. On cite des exemples en Nouvelle-Ecosse, en Colombie-Britannique et, comme on l'a mentionné, dans la région torontoise.

Nous verrons dans la troisième partie de ce rapport comment on procède en Colombie-Britannique. Pour le moment, jetons un regard sur trois cas de la région de Toronto.

1' cas: Learnxs

L'une des réalisations torontoises, la Fondation Learnxs, est une société à but charitable créée en 1974 avec mandat de stimuler l'innovation en matière d'*éducation communautaire* dans la ville de

Toronto. Pour comprendre la signification de l'éducation communautaire, se référer à la notion d'*école communautaire*(*) à laquelle nous consacrerons les pages 31 à 34 (section 2.3).

Learnxs et la Commission scolaire de Toronto travaillent de concert. Ensemble, ces organismes ont mis sur pied une maison d'édition. Ils ont financé divers projets d'éducation artistique, de développement communautaire, d'emplois des jeunes. À ce dernier sujet, on cite le *Centre d'emplois expérimentaux pour étudiants*(**) qui possède et administre un restaurant, un traiteur, une manufacture de bois ouvré, une entreprise de réparation de meubles et de recyclage de papier. Cette dernière à elle seule emploie 18 jeunes de 14 et 15 ans.

Ce centre d'emplois expérimentaux comporte un volet éducatif important. En effet, la commission scolaire y affecte un professeur qui y enseigne les connaissances scolaires de base et les capacités nécessaires au fonctionnement dans la vie en général(***).

2e cas: les Entreprises: jeunesse en affaires(****)

Toujours dans le région torontoise, du côté de York, une autre société de développement local fut créée en 1978. C'est la Youth Venture Development of Metro Toronto. Elle a donné naissance à une compagnie autonome de recyclage de papiers fins à partir des rebus des bureaux du Toronto métropolitain. Une autre entreprise recycle les rebuts de bois qu'elle vend comme combustible.

Ces deux entreprises emploient 32 jeunes au total. Dans chacune, la Commission scolaire de York affecte un professeur, qui y donne un enseignement général similaire à celui qui est mentionné deux paragraphes plus haut. On fournit ainsi à ces jeunes sous-scolarisés une formation générale qui semble très pertinente puisqu'elle augmente leur motivation au travail. En effet, ponctualité, productivité, assiduité et stabilité en emploi se sont améliorées lorsqu'on s'est mis à donner de la formation aux jeunes étudiants-travailleurs.

---

* En anglais: community school.

** En anglais: The Student Employment Experience Center Project.

*** En anglais: basic literacy and life skills.

**** Traduction libre de: Youth Ventures Development of Metro Toronto.

3' cas: la Fondation pour l'amélioration de la formation

Le troisième exemple torontois de société de développement local est la Fondation pour l'amélioration de la formation(*) dont nous avons déjà fait mention. Elle fut fondée dans la ville de York, elle aussi, en 1978. Il faut dire ici quelques mots des caractéristiques socio-économiques de York.(4)

Dans toute l'agglomération torontoise, c'est à York qu'on trouve les revenus familiaux les plus bas et les taux d'analphabétisme et de chômage les plus élevés. La population de York est majoritairement composée de travailleurs immigrés. 60% des jeunes Yorkais quittent le secondaire avant la fin. Le marché local de l'emploi comptait, en 1983, 1 000 emplois de moins qu'en 1981.

Dans ce contexte, la Fondation a trois raisons d'être: l'emploi des jeunes, les services de garde et les activités artistiques à caractère multi-culturel. Ainsi, la Fondation a engendré une douzaine d'entreprises fournissant de l'emploi à 215 jeunes: rénovation d'artères urbaines négligées ou d'immeubles désaffectés, emplois intérimaires, services éducatifs et sanitaires à domicile pour les veillards et les infirmes, garderies et maternelles, théâtre et opéra.

Fait à noter, la Fondation compte sur quasiment autant de bénévoles (207) qu'elle emploie de jeunes (215).

A noter aussi, l'implication de la Commission scolaire de York: chaque entreprise, ou bien emploie un professeur ou bien s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation coopérative.

UN INCUBATEUR D'ENTREPRISES: LE CENTRE D'ENTRAINEMENT POUR NOUVEAUX ENTREPRENEURS

York a aussi son projet d'incubateur d'entreprises. C'est le Centre d'entrainement pour nouveaux entrepreneurs(**). La Fondation pour l'amélioration de la formation en est le promoteur. Nous traitons ce projet à part à cause de l'intérêt qu'on porte partout aux incubateurs d'entreprises, encore très peu nombreux au Québec.

La Fondation entend réaliser son projet grâce entre autre à une participation particulière de la Commission scolaire de York.

---

* En anglais: Learning Enrichment Foundation.

** En anglais: Entrepreneurial Training Centre.

Le projet se présente comme ceci: on a entrepris des pourparlers en vue de loger le Centre au second étage, vacant (16 000 p.c.), d'un immeuble industriel. Le Centre offrira aux entreprises qu'il abritera un service central de secrétariat et de tenue de livres. Ce service aura recours aux étudiants en techniques commerciales (cours aux adultes, Commission scolaire de York). Il est aussi question d'une cafétéria et de services d'entretien ménager.

Les entrepreneurs résidents auront aussi accès à des cours de gestion de petites entreprises.

L'aménagement de l'étage où logera le Centre sera réalisé par les étudiants-adultes du cours de construction-rénovation-entretien de la Commission scolaire.

La société Kodak, propriétaire de l'immeuble où logera le Centre, est intéressée à participer financièrement au projet. Il est possible qu'elle loue l'étage en question pour un montant symbolique.

L'échéancier que nous avons eu en main est daté du 11 septembre 84. Nous en extrayons les renseignements suivants:

- entre le 15 septembre et le 15 octobre 84: formation du groupe de travail, signature du bail, dessin des plans d'aménagement;
- du 15 octobre au 31 décembre 84: aménagement, recrutement d'entreprises, mise au point du schéme d'évaluation du Centre;
- du 1er janvier au 14 octobre 85: accueil d'entreprises, démarrage des services auxiliaires, recherche de capitaux et de subventions nécessaires au Centre et aux entreprises.

LES COMMISSIONS SCOLAIRES S'IMPLIQUENT

On constate une implication analogue de chaque commission scolaire concernée dans chacun des cas qu'on vient de voir. Il y a toujours, en effet, soit prestation des services d'un professeur, soit entente de formation coopérative: entreprise-commission scolaire.

Il importe de mentionner une seconde forme d'implication de la commission scolaire, commune elle aussi aux trois projets. Chaque commission scolaire, en effet, participe de façon trés active au conseil d'administration des sociétés de développement local, en y apportant un ou plusieurs chefs de service (services d'enseignement, services à la collectivité). Ces cadres semblent être parmi les leaders trés actifs des dites sociétés et leurs commissions scolaires semblent trés impliquées, officiellement, au niveau méme de la direction et pas seulement comme prestataires de formation ou de locaux.

CREER DES EMPLOIS, EST-CE BIEN L'AFFAIRE DE L'EDUCATION?

Ayant pris connaissance de ces projets stimulants, on peut se demander si on est pas un peu loin de la mission propre de la commission scolaire. La création d'emplois est certes chose importante mais chacun doit s'occuper de ses affaires, justement pour que l'ensemble des affaires marchent bien.(*)

La Commission scolaire de York quant à elle considère justement que la création et le fonctionnement d'entreprises vouées à la création d'emplois sont des travaux éducatifs, à plus d'un titre.

D'abord de telles entreprises permettent à des jeunes à qui l'école convient mal d'acquérir une formation professionnelle sur le tas. C'est l'aspect le plus important: la formation se fait en entreprise ou en coopération avec l'entreprise. En second lieu, ces entreprises fournissent à leurs employés la précieuse expérience d'un emploi.

Troisièmement, elles permettent à plusieurs jeunes de faire l'expérience de la gestion de petites entreprises, grâce à leur participation à des comités consultatifs internes.

Enfin, ces entreprises sont éducatives par l'exemple que donne leur fonctionnement: des citoyens d'un milieu donné prennent une part active à l'identification des lacunes et des ressources de la collectivité. C'est une leçon de prise en charge. Education informelle certes mais importante.

Nous, les éducateurs, devons regarder la réalité bien en face, dit Shuttleworth, directeur des Services à la collectivité de la Commission scolaire de York: un grand nombre de jeunes quittent le système scolaire sans y avoir pris la formation qui leur est nécessaire, et il n'y a pas d'emploi pour eux. Nous devons inventer autre chose pour les former, conclut-il.(2)

PRISE EN CHARGE, SENS DE LA COLLECTIVITE, PARTNERSHIP

Voici, en résumé, la pensée qui sous-tend les actions que nous venons de décrire brièvement:

---

* Signalons au passage que les commissions scolaires de Toronto et de York offrent aussi à leur clientèle adulte des cours de formation générale, professionnelle et socio-culturelle. Là s'arrête peut-être leur mission.

1. Le secteur public et le secteur privé sont, pris isolément, incapables d'assurer la formation des gens d'une part et la création d'emplois d'autre part. On peut y arriver cependant dans le cadre d'un partnership qui est nouveau et qui reste à bâtir: une association où ensemble, dans un cadre juridique simple, on crée quelque chose dont ni une commission scolaire, ni une municipalité, ni l'entreprise ou le syndicat, seuls, ne sont capables.

2. Le développement économique, pris en charge localement, vise et permet la création d'emplois. Ces emplois sont essentiels aux jeunes. Primo, ce sont des lieux de formation professionnelle irremplaçables pour des jeunes à qui l'école ne convient pas; secundo, ils permettent aux jeunes de donner un sens à leur vie et de garder confiance en eux-mêmes.

   En même temps ils ravivent la confiance en soi que se porte à elle-même la collectivité.

3. Le développement est endogène. Il nait grâce à l'action libre et concertée des forces vives d'un milieu local donné. Il mise sur le sens "communautaire" et sur le bénévolat.

4. Le développement endogène reçoit une reconnaissance de l'Etat en tant que contribution légitime et nécessaire à la relance économique. Il reçoit un support financier de sources variées: les gouvernements fédéral (qui semble souple et plus accessible en Ontario), provincial et municipal, de même que les entreprises locales.

5. Le secteur de l'éducation se mêle très activement de développement économique parce que le travail est une éducation sociale et personnelle (avoir un travail donne un sens à la vie) en plus d'être un lieu d'acquisition de connaissances professionnelles et générales. De plus et enfin, l'action collective de prise en charge qui aboutit à la création d'entreprises et d'emplois est éducative (inspiratrice et exemplaire) pour les jeunes et pour la collectivité elle-même.

2.2 DES COMMENTAIRES

2.2.1 Que veut dire *community?*

Dans une étude sur le lien entre l'éducation des adultes et le développement régional en Amérique du nord (Québec exclus), Sylvie PAQUEROT a dû traduire l'expression *développement régional* ou, plus exactement, trouver son équivalent anglo-saxon.

Voici le compte rendu qu'elle a fait de cette recherche:[5]

> "Le concept de développement régional ne s'est pas retrouvé comme tel dans la littérature anglophone au cours de nos recherches (à peu d'exceptions près). Le concept de Community Development est celui qui semble le mieux correspondre au sens large que nous donnons dans cette recherche au développement régional".
>
> "Dans le présent rapport, nous traduisons Community Development par développement de la communauté. Notre choix terminologique veut souligner le fait que le développement communautaire s'est transformé. D'une perspective d'affrontement ou de suppléance à l'Etat marquant les années 60-70, il est passé à un mouvement qui s'articule plus à la société civile qu'à l'Etat. (Ces précisions nous ont été fournies par Monsieur Pierre Hamel du Département d'urbanisme de l'Université de Montréal, en communication privée)".
>
> "C'est de cet élargissement du sens qu'est né le concept de *Community Economic Development*:
>
> ... which might be defined as essentially a plan of action to build new ressources that will strengthen the local community internally and in its relations with the larger world."[6]
>
> "Ce concept peut correspondre approximativement au sens de *développement régional*, malgré la spécification économique qu'il contient".

Madame Paquerot propose donc *développement de la communauté*. Quant à nous, qui avons eu à traduire *community development*, nous avons utilisé: *développement socio-économique régional*, *développement régional endogène*, *développement des collectivités* ou simplement *développement régional*.

Quel est donc le problème? Au delà du problème de traduction, il y a évidemment ici un problème de concepts et, au delà encore, des réalités distinctes: non seulement le mot équivalent à *community* est-il difficile à trouver (région, communauté, localité, collectivité), mais la réalité équivalente n'existe pas, au Québec francophone, du moins *dans la tête* des québécois francophones. "The Community", ça veut dire quelque chose à Boston ou à Vancouver ou même à Pointe-Claire (prononcer comme *Point Clair*) alors que, à l'est de la rue Saint-Laurent jusqu'à Gaspé ou Blanc Sablon, le vocable "communauté" ou "collectivité" ni aucun autre n'évoquent la même signification.

Un peu plus loin dans ce rapport, nous avons ajouté des notes sur l'*école communautaire* à Toronto, pour aider le lecteur à se faire une idée du sens de *community* dans le langage de l'éducation anglo-saxonne (voir p. 31 à 34, section 2.3). Toujours est-il qu'il semble bien y avoir dans "community" un sens d'appartenance et de solidarité avec son coin de pays (village ou quartier, région ou ville) et avec le groupe de personnes qui y vivent. Cela, plus une confiance en soi collective, plus une certaine disponibilité à payer de sa personne pour ce groupe et son environnement, plus sans doute un simple plaisir d'être ensemble et de travailler ensemble. Nous croyons que ces éléments forment les harmoniques du mot "community" dans l'oreille anglo-saxonne. Davantage que dans l'oreille du québécois francophone.

Toutefois, on a observé, au Québec aussi bien qu'ailleurs, que les artisans de développements régionaux endogènes ont un sens supérieur de l'appartenance et de la solidarité avec leur coin de pays et sa population. Il arrive aussi que ces développeurs aient à faire croître chez leurs concitoyens le sentiment d'appartenance, d'enracinement et de fierté, comme une sorte de préalable à la mobilisation.

On doit, sans doute, être d'abord enraciné et fier avant d'oser croire en sa propre *capacité ou en son droit d'agir sur la collectivité* et au profit de l'ensemble (y compris le sien propre).

Si le gouvernement québécois décidait d'investir davantage dans le développement économique régional endogène, on devrait tenir compte de cette moins grande prédisposition des Québécois francophones à l'action collective. On peut aplanir cette difficulté par des stratégies appropriées, stratégies faisant appel entre autre à l'éducation des adultes.

2.2.2 La mission de l'école, la mission de l'entreprise

Dans les actions torontoises dont nous avons parlé plus haut, il est à souligner que l'école (ou la commission scolaire) n'a pas une interprétation strictement scolaire de sa mission et que l'entreprise et le syndicat ne s'en tiennent pas non plus à une stricte recherche de profits immédiats pour eux-mêmes. Au contraire, il semble bien que le développement "communautaire", c'est-à-dire le développement économique de la collectivité, est envisagé dans une perspective plus large où il apparaît à la fois comme éducatif et rentable. On peut donc s'y consacrer très officiellement, et non pas en mineure ou en catimini, pour satisfaire temporairement la marotte d'un des dirigeants. Au contraire, dans la large perspective évoquée, le développement économique de la collectivité fait partie de la mission propre de l'école et de l'entreprise. Nous ne savons pas si c'est majoritairement ou minoritairement que le système scolaire anglo-saxon adopte spontanément ce point de vue, mais au Québec je sais que c'est minoritairement. En effet, c'est lentement que, dans les ministères et sur le terrain, on accepte de franchir la première étape, celle du: "c'est passionnant, mais est-ce bien là le rôle de l'éducation?"

2.2.3 Concertation volontaire entre les organismes d'éducation et les autres agents de développement

Dans le cadre de leur mission propre, des municipalités, des commissions scolaires, des entreprises, des syndicats, des citoyens ordinaires s'associent à la poursuite d'un objectif qu'ils partagent et qui les dépasse tous. Ils mettent leurs moyens en commun. C'est ce qu'on appelle ici un beau cas de concertation, en ce sens qu'il s'agit d'une collaboration interinstitutionnelle 1 - volontaire, 2 - ad hoc et 3 - productive.

En lisant comment la Learning Enrichment Foundation fonctionne, fabrique des entreprises, génère et dépenses 2 000 000$, forme des jeunes décrocheurs, leur fournit des lieux de stage, nous avons pensé au Centre de concertation et d'aide technique Arthabaska-Erable. Les principaux éléments du Centre sont les suivants: premièrement, une structure de concertation volontaire des instances politiques et administratives; deuxièmement, la prestation (et la coordination) de services d'expertise technique, de financement et de formation sur mesure. C'est la seule *société intégrée* de développement économique régional que nous connaissions au Québec où l'éducation est aussi active qu'elle semble l'être dans la société torontoise de développement.

2.2.4 L'implication des citoyens

La somme de bénévolat fournie dans le cadre des projets dont nous avons parlé semble considérable. Ce qui est fourni bénévolement c'est avant tout du temps et, accessoirement, des capitaux. Il est important de prendre en considération cet aspect des choses si l'on songe à faire la promotion de ce type d'actions au Québec.

Les Québécois savent s'impliquer dans des entreprises bénévoles. Le sport amateur, les églises, les organisations politiques et les services de santé sont des terrains de prédilection du bénévolat. Le développement socio-économique des collectivités requiert divers types d'engagement bénévole et, en particulier, il repose sur l'engagement volontaire des leaders politiques, sociaux et économiques.

Pour obtenir l'engagement volontaire des gens en général et des leaders en particulier, il faut au départ un problème qui les concerne *d'une manière ou d'une autre*, un problème qu'ils ne peuvent régler seuls et dont l'existence est reconnue.(*) Il faut aussi que la solution éventuelle du problème comporte pour eux des avantages (fierté, avantage matériel ou financier, réélection, mérite surnaturel, etc.) ou que sa non solution comporte des inconvénients inacceptables (perte financière, dégradation du tissu social, etc.). Des "causes" et des idéologies peuvent déclencher l'engagement bénévole. De plus, l'appartenance à un groupe favorise l'engagement bénévole, qu'il s'agisse d'une localité ou d'une organisation: église, parti, club, mouvement, entreprise. A son tour d'ailleurs l'engagement bénévole favorise l'identification à une cause et l'appartenance à un groupe. Enfin, pour s'engager les bénévoles ont besoin d'entrevoir des chances raisonnables de réussir, c'est-à-dire de solutionner le problème ou d'améliorer la situation.(**)

---

* "Etant donnée une problématique régionale (problématique d'ensemble ou partielle), nous intervenons à partir de et dans le cadre de concensus du milieu sur des situations problématiques." Extrait d'un paragraphe sur le rôle de l'éducation, tiré de *L'éducation des adultes outil de développement socio-économique régional*, p. 9.

** L'engagement bénévole peut être déclenché non par un problème mais par un projet, comme l'organisation des Jeux du Québec ou celle de la visite du pape. Les mécanismes en jeu sont les mêmes, c'est-à-dire que le projet doit apparaître comme profitable et comme faisable.

On dit que le développement de nos régions est d'abord une affaire d'engagement ouvert et éclairé plus qu'une question d'argent. Cela s'entend en ce sens qu'un tel engagement permet de faire libérer les fonds le moment venu, qu'il s'agisse des fonds gouvernementaux sous utilisés (création d'emploi, capital de risque, subventions, etc.) ou des fonds privés qui dorment en région dans des demeures cossues ou dans des caisses populaires.

L'éducation des adultes peut contribuer de multiples façons à la concertation volontaire des agents d'un milieu en vue du développement socio-économique endogène. Les cas que nous avons étudiés illustrent diverses formes de contribution:

- se porter volontaire, comme partenaire responsable, et ainsi donner l'exemple du volontariat, créer le mouvement en ce sens ou l'encourager;

- informer et sensibiliser les partenaires du milieu aux possibilités de développement endogène par la concertation volontaire;

- animer des projets ou des groupes de travail, en assumer la présidence, en faire la promotion;

- recruter, former, encadrer des travailleurs bénévoles.

Questions qui restent à éclaircir

Une étude comme celle-ci a ses limites propres. Faits à partir de documents sollicités par courrier et reçus de la même manière, elle ne peut rendre compte des expériences considérées qu'à partir des informations dont on dispose. On ne peut pas poser de questions aux papiers reçus!

La qualité des expériences torontoises et le fait quelles ne se déroulent qu'à quelques centaines de kilomètres de Montréal nous portent à croire qu'une mission québécoise devrait se rendre à York et compléter notre information.

En ce début d'année 86, la conjoncture de l'Est de Montréal étant ce qu'elle est, il nous semble évident que les leaders de ce secteur de la Métropole devraient considérer sérieusement cette question.

Voici des points qu'on aurait avantage à clarifier lors d'une telle mission:

- Il y a bien sûr lieu de compléter notre information générale sur les aspects suivants: structures de l'éducation des adultes; financement, statut juridique et fonctionnement des sociétés locales de développement.

- Quel est le rapport entre les entreprises privées et les entreprises du "troisième secteur" mises sur pied par les sociétés de développement local? Concurrence, complémentarité (laquelle), ou aucun rapport?

- Comment traite-t-on le problème de la rareté relative des ressources des régions en difficultés, dans une stratégie de développement endogène des mêmes régions? Comment aider, en d'autres mots, une région démunie lorsque le développement de la région doit être pris en charge par la région?

- Quelle est la nature du rapport entre l'école et la "community", quelles sont les attitudes des personnes?

- La formation professionnelle "ordinaire" des adultes, celle qui se fait dans des cours, est-elle teintée par le souci du développement de la communauté? Si oui, comment?

La mission suggérée devrait être composée de gens de l'éducation des adultes (divers ordres), de la main-d'oeuvre, de l'entreprise, du monde municipal, du développement.

2.3 L'ECOLE COMMUNAUTAIRE(*)

* En anglais: community school

ORIENTATIONS DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE

Une école de la Commission scolaire de la ville de York, près de Toronto, peut demander à la commission d'être reconnue *école communautaire*. On lui reconnaîtra ce statut à condition qu'elle réponde à certains critères. On peut se demander quel est l'intérêt, pour une école, de se soumettre aux orientations imposées aux *écoles communautaires* de la ville de York et quels avantages accompagnent ce statut.

Les données dont nous disposons ne permettent pas de savoir si ce statut donne droit à un appui financier ou à d'autres avantages. Malgré l'intérêt de cette question, elle ne doit pas masquer l'importance de ceci: la commission scolaire et les écoles reconnaissent l'intérêt de développer leurs liens avec la collectivité. Et cet intérêt est partagé par la collectivité. En d'autres termes, les Yorkais trouvent important que leurs écoles et leur commission scolaire soient ressources à la collectivité. C'est ce qui est frappant.

Voici les orientations que doit respecter une école pour se voir accorder le statut *d'école communautaire* par la Commission scolaire de York.

1. L'école doit tenir compte de la communauté environnante aussi bien dans son orientation globale (dans son projet éducatif dirions nous ici) que dans les activités d'apprentissage quotidiennes. Ainsi, elle utilise les ressources de la localité et elle permet aux enfants de mieux connaître cette dernière.

2. L'école doit être ouverte à une importante contribution des parents et des autres citoyens dans la définition des "besoins" éducatifs des enfants et des activités de l'école.

3. L'école doit être une ressource au service du développement de la collectivité. Le personnel de l'école s'implique, avec les autres citoyens, dans des activités visant l'amélioration de la qualité de vie dans la localité.

4. Les équipements de l'école sont accessibles aux groupes de tous âges, le jour et le soir, dans la mesure où ils ne sont pas utilisés pour les fins scolaires ordinaires.

5. L'école doit faire montre d'un sens du partnership à l'intérieur de la collectivité. Elle participe, avec les autres agents du milieu, à la définition et à la réalisation de services qui correspondent aux besoins locaux.

LIAISON AVEC LA COLLECTIVITE

Voici maintenant des informations extraites du rapport annuel de madame Ruth Wiggirs, agente de liaison avec la collectivité pour les deux écoles suivantes: Arlington Senior Public School et J.R. Wilcox Community School, écoles de la Commission scolaire de York.(3)

On se rappelle que cette commission dessert une ville déjà décrite comme défavorisée, mais il est évident qu'on peut faire des transpositions à d'autres situations. Ce petit résumé, en tout cas, aide à comprendre ce que peut vouloir dire le mot *community* dans l'expression *community school*. Les activités "communautaires" des écoles reflètent un souci et des efforts considérables pour mettre sur pied toutes sortes de services et de cours correspondant aux caractéristiques du quartier et de sa population: garderies et services de garde, danse pour les Grecs, clubs de micro-ordinateurs, gymnastique pré-natale, théâtre multi-ethnique, langue d'origine, langue seconde (french), sports après les heures de classe; des bénévoles aident les professeurs à faire lire les enfants, organisent la garderie pendant les réunions, y font la traduction "simultanée", etc.

Plusieurs des activités qui ont lieu dans les écoles sont organisées par le Service des parcs et des loisirs de la ville.

L'agente de liaison avec la collectivité(*) fait du porte à porte dans les quartiers pour faire connaître les services et les cours offerts: les cours aux adultes, les garderies d'âge pré-scolaire et scolaire, etc.; quelques 420 visites au printemps 84, autant à l'automne; on en profite pour visiter tous les nouveaux inscrits à l'école: on souhaite la bienvenue, on répond aux questions sur l'école et sur les politiques de la commission scolaire.

Ces visites et le porte à porte permettent à l'agente de liaison d'informer l'école des besoins qu'elle perçoit. Ces démarches sont aussi l'occasion de faire la promotion des écoles de la commission lorsque vient le temps de choisir une école secondaire.

---

* En anglais: community liaison officer.

TROISIEME PARTIE: EN COLOMBIE-BRITANNIQUE, DES EXEMPLES NOMBREUX ET UN RAPPORT AU MINISTERE DE L'EDUCATION

La recherche de l'INRS-Urbanisation, faite par Sylvie Paquerot,[6] a conduit cette dernière en Colombie-Britannique, d'où elle a reçu plusieurs documents très utiles comme on le verra. Ces documents se regroupent en deux catégories, suivant leur contenu et leur provenance.

Les documents de la première catégorie contiennent des études de cas et le rapport d'un colloque. Ils émanent de SPARC of BC*, un organisme de service social qui s'intéresse à un nouveau secteur d'activités dont il se fait promoteur: le développement économique des collectivités. La deuxième catégorie contient un seul document: c'est un rapport au ministre de l'Education de Victoria, préparé par le *Comité sur le rôle de l'éducation des adultes dans le développement économique et dans l'emploi des jeunes.* Il est daté de mars 1985. Il propose un état de la question et des recommandations.

L'ensemble de ces documents a suscité chez nous surprise et intérêt, que nous tenterons de faire partager au lecteur dans les pages qui suivent.

---

* Social Planning and Review Council of Bristish Colombia 106-2182 ouest 12e Avenue, Vancouver, BC, V6K 2N4 - Tél: (604) 736-4367

3.1 DOUZE EXEMPLES DE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES COLLECTIVITES

3.1.1 Présentation

SPARC of BC, qui semble être un excellent poste d'observation du développement socio-économique endogène en Colombie-Britannique, disait en janvier 1985 avoir dénombré dans cette province 36 projets de développement économique initiés au niveau local.(7) Les auteurs prennent la précaution de dire qu'il peut bien leur en avoir échappé.

De ce nombre, 24 étaient en marche, 12 en préparation.

On est frappé de la jeunesse des projets; rares sont ceux qui sont antérieurs à 1980. Cela s'explique par le fait que ces projets ont été mis sur pied en réaction aux difficultés économiques récentes et notamment à la crise de l'emploi.

Les auteurs et leur organisation, SPARC of BC, sont du domaine du service social. Habitués à travailler à des problèmes individuels, familiaux ou locaux et reliés au bien-être, ils affirment que le développement économique des collectivités "fait partie de la nouvelle vague en matière d'action communautaire".(8)

On explique cette nouvelle vague par l'importance fondamentale de l'emploi dans nos sociétés et par la gravité de la situation sociale créée par la crise de l'emploi; en 1985, si l'on cherche à contribuer au mieux être communautaire, il faut se consacrer à l'emploi.

C'est pourquoi cet organisme s'est donné un nouveau champ d'intervention: celui de la création d'emplois et d'entreprises. Un dialogue nouveau se crée entre les personnes et les organismes qui sont davantage concernés par le domaine social et ceux dont la mission est d'abord économique. On verra d'ailleurs que le dialogue en question fait appel à la capacité de collaboration et d'engagement des partenaires bien plus qu'il ne repose sur une définition rigoureuse de la juridiction de chacun des agents impliqués.

Strandberg(9) a identifié neuf étapes dans la naissance des projets de développement économique régional endogène. Il présente ces étapes sous la forme d'un schéma, que voici:

Naissance d'un projet de développement économique régional endogène

Etapes

1 Crise de l'emploi

ressentie dans une localité ou un groupe particulier (jeunes, femmes).

↓

2 Un petit groupe se rencontre

à l'invitation d'un tiers, bien souvent.

↓

3 La participation s'élargit

si les personnes des étapes 1 et 2 voient l'intérêt d'une implication plus directe de l'ensemble du milieu.

↓

4 Production d'idées (brain storming, ateliers, ...)

pour cette étape, on recourt à l'aide de ressources du milieu.

↓

5 Constitution d'une société

on se compromet donc et on se donne des objectifs d'action.

↓

6 Recherche de fonds

le plus souvent on crée une société CLE ou un projet *Canada au travail*.

↓

7 Etude de faisabilité, analyse de marché.

↓

8 Choix d'un ou de plusieurs projets, mise en marche.

↓

9 Nouveaux développements. Soit

recommencement du processus
expansion d'une entreprise créée en 8
prise de contrôle
pas de développement.

Autre considération générale touchant les cas étudiés par SPARC of BC: les projets de développement économique communautaire ont un dénominateur commun et c'est l'enthousiasme dans lequel ils se réalisent. "Les collectivités ont trouvé un moyen de s'attaquer à leur propre relance. Elles ont repris le contrôle de leur propre destin", dit Strandberg, lui-même touché par l'enthousiasme qu'il a constaté.(*)

Dans certains milieux les plus touchés par la crise et les plus impuissants à s'en sortir, la morosité est grande et le climat dramatique, il faut le reconnaître. Or les actions locales de développement économique endogène réveillent les forces vives, la confiance et l'espoir; elles génèrent des activités sociales et économiques *qui autrement n'auraient pas existé.* La déprime, le décrochage collectif, l'oisiveté et la dépendance ne sont plus la seule avenue. La mobilisation sur des problèmes concrets et la création de résultats concrets, la rupture de l'isolement deviennent possibles.

Un tel changement modifie à moyen terme le *climat social* d'un groupe, d'une région, d'une province. C'est pourquoi l'enthousiasme observé est un phénomène important.

Une dernière remarque: dans plusieurs projets présentés plus bas, l'implication de l'éducation n'est pas évidente. Manifestement, l'absence ou la présence de l'éducation n'était pas une préoccupation pour certains des auteurs. Dans ces cas, nous avons fait état de projets auxquels l'éducation aurait pu contribuer. Par contre, il y a plusieurs autres projets où la contribution de l'éducation est explicite.

3.1.2 Résumé des cas

A. Une coopérative d'alimentation

L'origine de ce projet remonte à 1974. L'idée de départ était de créer une entreprise qui joue le rôle de grossiste auprès des coopératives alimentaires. Ce qui fut fait. L'entreprise est une coopérative de travailleurs. En cours de route, on mit aussi sur pied une pâtisserie qui vend ses produits en gros et au détail. L'ensemble fournit aujourd'hui ving-quatre emplois à temps plein.

CRS Workers Co-Op
1239 Odlum Drive
VANCOUVER, B.C.
V5L 3L8
Directeur: Gail Cryer

B. Troc de biens et de services

Il existe en Colombie-Britannique une douzaine d'organisations dont le but est de garder en mémoire et de compenser les biens et les services que des gens veulent troquer, dans une communauté. Celle de Nanaimo s'appelle la Bourse des dollars verts (Green Dollar Exchange). Fondée au printemps 84, elle permet à des gens qui n'ont pas assez de "dollars fédéraux" d'"acheter" des biens et des services et éventuellement d'en fournir à leur tour; on pense en particulier aux retraités, aux jeunes, aux chômeurs, aux femmes. Les transactions se réalisent suivant un prix négocié entre les parties, font l'objet d'un paiement par "chèque" et sont consignées à la "Bourse" pour mémoire.

Green Dollar Exchange
259 Pine Street
NANAIMO, B.C.
V9R 2B7
Coordonnateur: Don Devaney

C. Création d'entreprises grâce à une société CLE

A la suite de la récession, dont le fort impact négatif sur les emplois de la Vallée d'Alberni se fit sentir à l'automne 81, on a mis sur pied une société CLE appelée la Société de développement d'Alberni-Clayoquot. Elle vit enfin le jour en avril 1984, après bien des efforts.

Les buts en sont les suivants:

la création d'emplois,
la création de richesses,
la diversification de l'économie,
la participation de la collectivité au développement économique local.

Les moyens dont s'est dotée la Société sont impressionnants et ambitieux:

- Un plan d'action pour la Vallée d'Alberni. Ce plan comprend un portrait économique de l'ensemble du territoire et une analyse par secteur de son potentiel de développement en termes d'investissements, de rendement et d'emplois.

- Une société de gestion du capital de risque fourni par le programme fédéral CLE. La grille d'attribution de ce capital, très articulée, reflète les buts énumérés plus haut.

- Un projet de développement de l'entrepreneurship coopératif (dépistage d'entrepreneurs, ateliers de formation, consultation post-formation). Le Collège de North Island est spécialement mis à contribution dans ce projet.

- Un fonds d'investissement alimenté par les contributions venant de l'ensemble des citoyens.

- Le conseil de direction, qui représente la main d'oeuvre, les affaires, le secteur public, les organismes de la collectivité, des citoyens ordinaires et des représentants des principaux villages touchés.

Alberni-Cloyoquot Development Society
3039, 4e Avenue Ouest
PORT ALBERNI, B.C.
V9Y 2B8
Directeur: John Olsen

D. Une agence aux activités fort diversifiées

On donne pour exemplaire l'Agence de services à la collectivité de Matsqui-Sumas-Abbostford. C'est une agence bien organisée, dont l'origine remonte à 1969. Société sans but lucratif, elle rend des services nombreux et variés aux personnes de la collectivité qui sont dans le besoin: des services aux personnes âgées et aux familles de même que des services légaux.

Démarrée à l'époque grâce à un projet PIL, sa branche "entreprises communautaires" comprend aujourd'hui une variété de projets: un magasin de vêtements usagés et d'autres objets utilitaires d'occasion une fabrique de couvertures faites du tissu des vêtements trop usagés, une entreprise de recyclage de bois et de papier, une autre, atelier protégé comme la précédente, fabrique des objets simples en bois qu'elle vend à IKEA et à d'autres. Ces entreprises emploient une quinzaine de personnes à temps plein en plus des personnes handicapées qui travaillent en atelier protégé.

Et ce n'est pas tout puisque la division "entreprises" comprend encore un programme de formation sur le tas pour les personnes qui ont besoin d'apprendre à exécuter des tâches routinières simples et, enfin, un bureau de placement qui offre aussi formation, counseling et suivi aux personnes qui ont des difficultés particulières à se trouver un emploi.

L'agence a aussi la responsabilité d'une fondation créée en 1981, à la suite de legs de 10,000$ par un citoyen. Ce fonds est alimenté depuis par la communauté; il était de 45,000$ en avril 1984. Les intérêts contribuent au financement de l'agence. En fait les revenus propres de l'agence, qui proviennent de la vente de biens produits et du fonds, constituent une part significative de son budget total.

L'agence a d'autres projets qui vont dans le sens de son expansion et de la diversification de sa production. Pour les réaliser, elle entend maintenir et développer son partnership avec les entreprises.

Matsqui-Sumas-Abbotsford Community Services
2420 Montrose Street
ABBOTSFORD, B.C.
V2S 2S9
Directeur: Walter Paektau

E. A Vancouver, en ville ...

Une société, de création récente, mérite d'être mentionnée parce qu'elle se situe au centre-ville de Vancouver, la grande ville. Son projet le plus avancé en janvier 85 était une fabrique de biscuits.

La société est née du souci de faire quelque chose pour combattre le chômage, souci que partageaient un groupe de personnes intéressées à la vie communautaire. Créée officiellement en avril 84, son but est de réaliser cet objectif de création d'emplois grâce au développement endogène d'activités économiques. En août 84, on a donc organisé un colloque local pour susciter de l'intérêt autour de l'idée que des initiatives locales peuvent créer de l'emploi. Le colloque visait aussi à recueillir des idées sur les moyens de financer ces initiatives.

La société a reçu support et aide de la ville de Vancouver, des gens d'affaires et des agences de service social.

Bien qu'elle n'eut pas encore atteint le stade des opérations, en janvier 85, cette société a des chances de réussir: elle a une vision bien articulée de ce qu'elle veut et ses projets d'entreprises semblent viables.

Downtown Softride Economic Development Society
217 Dunlevy Street
VANCOUVER, B.C.
V6A 3A5
Coordonnateur: Martin Baker

F. La vedette, en âge et en nombre d'emplois créés

L'histoire de la société de Nanaimo commence en avril 1975, date où elle fut créée dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale pour la formation de la main d'oeuvre locale: La stratégie d'emploi communautaire (Community Employment Strategy). Elle coordonnait des fonds d'origine fédérale (Santé et Bien-Etre, Pêches, Emploi et Immigration) et provinciale (Education, Main d'Oeuvre). A l'époque, son but était de réduire le nombre de chômeurs chroniques en utilisant plusieurs moyens de formation différents. De 1975 à 1978, conformément à son mandat, elle distribua les ressources financières accrues mises à sa disposition et coordonna les activités de formation ainsi réalisées. L'employabilité de la clientèle-cible s'en trouva augmentée. Mais les responsables durent se rendre à l'évidence: l'économie était tellement ralentie qu'il était insuffisant voire inutile d'accroitre la seule employabilité. Il fallait aussi accroitre le nombre d'emplois stables et pas seulement créer des emplois temporaires ou des stages.

C'est normalement le rôle du secteur privé de créer des emplois. Mais manifestement cela ne se passait pas. Et l'on comprit qu'il fallait que le milieu s'implique davantage, financièrement, si l'on voulait de nouveaux emplois.

C'est alors (fin 1978) que la Société entreprit de situer le développement local de l'emploi dans une nouvelle perspective. Elle axa ses travaux sur le développement économique basé sur la collectivité elle-même. Ses objectifs devinrent la stabilisation et la diversification de l'économie. Pour y arriver, elle se donna deux structures, l'une à but lucratif, l'autre à but non-lucratif.

La première s'appelle la Société d'investissement Colville. Elle prête du capital de risque CLE à des entrepreneurs locaux actuels ou potentiels en plus de rendre des services conseils avant et après démarrage. Ces services sont nombreux et variés. Les 51 entreprises ainsi aidées entre 1980 et 1984 ont directement créé un nombre important d emplois: 203 à temps plein et 129 à temps partiel. La Société y a investi 662 000$ et 3,7 millions de dollars sont venus d'autres sources. La Société réinvestit dans le développement de l'emploi les profits qu'elle tire de ses placements. Ses cadres et ses administrateurs ne tirent pas de profits personnels de ces activités.

Une seconde structure de création d'emplois existe: c'est une société sans but lucratif. Elle utilise les fonds gouvernementaux à des fins environnementales, dans une perspective de développement à long terme: mise en valeur du saumon, aménagement du territoire agricole ou horticole, recherche appliquée. Entre 1980 et 1984, 2,7 millions de dollars ont été dépensés, 100 emplois à temps plein et 216 à temps partiel furent créés.

Nanaimo Community Employment Advisory Society
241 Selby Street
NANAIMO, B.C.
V9R 1S5
Coordonnateur: Don McMillan

G. Une coopérative de travailleuses fabrique des confitures

Dans un secteur forestier où en 1981-1982 le chômage grimpe jusqu'à 45%, (on sait l'importance primordiale de la forêt en Colombie-Britannique), huit femmes membres d'une association locale de femmes cherchent une issue. Grâce à un financement CLE, elles entreprennent elles-mêmes une étude de marché et de faisabilité.

Depuis octobre 1984, elles sont passées de 8 à 15. Elles fabriquent et vendent des confitures. Les décisions se prennent, depuis le début, au consensus. L'entreprise emploie 6 d'entre elles.

Emma's Jambrosia
P.O. Box 142
CRESCENT VALLEY, B.C.

H. Le projet "poupées russes" (mais celles de l'intérieur sont les plus grosses!)

Voici un collège et son service de placement (CEIC). Les emplois d'été sont rares et les étudiants ne sont pas riches. On met sur pied un projet (et une corporation) dans le but de trouver, d'une part, le plus grand nombre possible de mesures gouvernementales d'aide financière à l'emploi et, d'autre part, des entreprises publiques ou privées intéressées à embaucher des étudiants dont l'emploi serait subventionné. La corporation a aussi le rôle de courtier c'est-à-dire qu'elle doit appareiller étudiant, subvention et entreprise. Elle pousse même ce rôle de courtier jusqu'à rémunérer les employés-étudiants pour l'employeur puis, pour le même employeur, elle présente la facture au gouvernement donneur d'octroi!

L'année suivante par ailleurs le Gouvernement de la Colombie-Britannique met à la disposition des étudiants des prêts de 3 000$ chacun, pour les aider à créer des mini-entreprises en guise d'emplois d'été. Avec l'aide d'un groupe de citoyens-gens d'affaires de la localité, la Corporation fournit le support technique utile à la mise sur pied des dites entreprises.

Tout marcha assez bien. Assez bien pour qu'on veuille rendre le système permanent. En effet, on en vint à la conclusion que la limite de durée des "entreprises d'été" devait être supprimée, que le fonds devait être plus important et permanent et qu'il devait prêter du capital de risque.

C'est ce qu'on est en train de réaliser! Le fonds sera créé grâce à l'effort collectif. En effet, l'Union d'épargne et de crédit recevra l'argent que les citoyens veulent placer et elle payera aux déposants 50% de l'intérêt auquel ils ont normalement droit; l'autre 50% constitue le fonds de capital de risque recherché. En janvier 1985, on en était à la phase de sollicitation.

Si les choses vont bien, on imagine plusieurs pistes de développement:

- la société CLE locale (voir F) pourrait prendre le relai des projets viables;
- les emplois d'été pourraient être adaptés aux objectifs de développement local; les étudiants pourraient être supportés en ce sens;

- les structures techniques et financières mises sur pied pour les jeunes pourraient être ouvertes à une plus large population.

Community Venture Account
Malaspina College
900, 5' Avenue
NANAIMO, B.C.
V9R 555
Coordonnateur: Ed Sutherland

I. Jardinage, légumes en serre, conserverie. Encore un projet CLE

Le secteur était aux prises avec un grave problème de chômage et un groupe de femmes se disaient qu'il faudrait créer des emplois permanents. Elles se réunissaient à l'agence locale de services familiaux. L'idée naquit d'exploiter un jardin potager ou une serre, vu que la région doit se procurer ses fruits et légumes à l'extérieur. L'étude de faisabilité et l'analyse de marché furent entreprises grâce à un projet CLE; elles portaient et sur le jardin et sur la serre; le double projet fut retenu après étude. Une nouvelle possibilité fut même ajoutée en cours de route et retenue elle aussi: celle d'une conserverie. Les travaux de drainage et de construction devaient se faire à partir du printemps 1985 et la production commencer ensuite. On doit ainsi créer 6 à 8 emplois à temps complet.

Powell River Green Growers Coop
C-67 Phillips Road, RR 3
POWELL RIVER, B.C.
V8A 5C1

J. Village forestier (mono industriel) en crise

Tel village peuplé de travailleurs forestiers est frappé de plein fouet par une mauvaise surprise au printemps 1982: l'activité ne reprend pas, 30% des travailleurs sont en chômage. On attaque sur deux fronts:

a) le service d'éducation des adultes de la commission scolaire du district contribue à une étude des besoins les plus pressants de la population. Conclusion de

l'étude: le besoin le plus important en est un de nourriture à bon marché. Une "banque de nourriture" est mise sur pied avec l'assentiment des commerçants locaux. Elle vend la nourriture aux plus démunis (bien-être social et assurance chômage) au prix du gros + 1%. Le 1% sert à offrir des paniers de provisions aux cas extrêmes. La banque n'a pas vraiment de dépenses autres que l'achat de nourriture, car c'est un syndicat de travailleurs qui s'occupe du loyer et du téléphone, alors que l'Eglise anglicane locale fournit l'espace nécessaire. La banque a 300 clients. L'étude de besoins a aussi identifié un besoin de support moral, le chômage ainsi répandu étant justement démoralisant. Une opération d'aide entre pairs (peer counseling) a été montée, encore avec l'aide de la commission scolaire.

b) En même temps, grâce à l'initiative d'un organisme communautaire (les Services communautaires du Lac Cowichan) chargé de bien-être et de santé mentale, une action fut entreprise en vue de stimuler le développement économique. En 1983, on s'est donné un plan de 3 ans qui vise à stimuler le tourisme, améliorer les structures locales d'accueil et donner à la population une éducation au développement économique. Déjà des projets sont en marche pour améliorer les équipements récréatifs, revitaliser un centre-ville, créer des attractions additionnelles. Pour donner le branle, la première activité fut collective: un "grand ménage" à l'échelle des localités. Les fonds sont d'origine publique et privée: Canada-Travail, Chambre de Commerce, Société CLE.

Lorsque l'argent aura recommencé à circuler dans le secteur du Lac Cowichan, il y aura à nouveau des sommes qu'on pourra affecter aux services sociaux proprement dits, but ultime des Services communautaires du Lac Cowichan.

Lake Cowichan Foodbank
Boite postale 283
LAKE COWICHAN, B.C.
V0R 2G0

Cowichan Lake Socio-Economic Planning Council (SEPCO)
A/S Community Services
Boite postale 1077
LAKE COWICHAN, B.C.
V0R 2G0

K. Le Collège, un partenaire polyvalent

On parle d'un projet d'implantation d'usine à Duke Point. On apprend que les négociations avec l'investisseur risquent d'échouer sur une question de salaires. Les citoyens s'inquiètent car ils n'ont pas les moyens de perdre les emplois que représente cet investissement.

Un groupe se forme, composé des organisations intéressées: la Chambre de commerce, la Ville (de Nanaimo), les députés, le Conseil des métiers et du travail, la Fédération des travailleurs, le Conseil des métiers de la construction, la Corporation de développement de la Colombie-Britannique, Emploi et Immigration Canada, des gens d'affaires et le Collège Malaspina.

Le collège est perçu comme "neutre", ce qui l'amène à jouer des rôles de facilitateur. Le président du collège présidera le groupe qui se réunira dans les locaux du collège.

A l'origine, le but du groupe était d'aider à aplanir les difficultés qui menaçaient l'investissement dont on a parlé. Mais cet objectif a amené le groupe a se donner d'autres mandats. C'est ainsi qu'il définit les orientations à respecter lorsqu'on cherche à attirer des entreprises dans la région et qu'il élabora un plan d'action en vue du développement industriel de Duke Point.

Plus tard, le relais fut pris par le Conseil municipal nouvellement élu à Nanaimo et une nouvelle structure fut mise en place pour continuer le travail. Le collège a une place dans la nouvelle structure et il y joue d'autres rôles. Par exemple, en collaboration avec le CEIC, il prépare des plans de formation sur mesure pour le personnel d'entreprises nouvelles; ou bien, il se présente comme un partenaire potentiel des entreprises intéressées par la recherche-développement, etc.

Bruce Fraser, président
Malaspina College
900, 5' Rue
NANAIMO, B.C.
V9R 5S5

L. Exemple d'engagement de la part d'un collège en milieu rural

A l'automne 1982, quelques citoyens de la région de Nakusp, inquiets du taux de chômage qui sévit autour d'eux, décident

de faire venir une conférencière d'Ontario, qui leur parle de son expérience en matière de développement économique endogène. Quelques semaines plus tard, un comité est formé, composé de personnes du collège, du CEIC et du monde local des affaires, sous la présidence de la coordonnatrice de l'éducation des adultes du collège.

Au printemps 1983, le groupe soumet au CEIC une demande pour financer une étude de faisabilité; on avait en tête une usine de transformation de bois. Une subvention de 30 000$ permit de tester l'idée, de la préciser et d'en planifier la réalisation. La planification prévoyait la demande d'un financement CLE, qu'on obtint en janvier 1984 (203 000$).

On forma une société, élut un conseil d'administration, engagea un gérant, acheta un édifice et finalement un moulin est en place qui fournit du travail à temps plein à 9 personnes. C'est une entreprise à but lucratif qui appartient en entier à la Société de développement qui, elle, est sans but lucratif. Ultimement, on vise à faire du moulin une coopérative de travailleurs. Ces derniers sont d'âge varié; ils étaient chômeurs chroniques avant l'ouverture du moulin. Puisqu'ils n'avaient jamais exercé ce genre d'emploi, on leur a fourni la formation requise. On dit qu'au démarrage, le rôle du collège fut déterminant pour la toute nouvelle compagnie. Il prêta ses locaux pour l'étude de faisabilité et pour les réunions. Il organisa aussi une série de séminaires pour les membres du Conseil d'administration sur les sujets tels que les fonctions d'un tel conseil, la tenue de réunion, le développement économique... On dit aussi que le collège a mis sa compétence et ses ressources au service du projet, sans donner plus de précision. Ajoutons toutefois d'une part que cela est très précieux en milieu rural et d'autre part que, pour le démarrage d'un tel projet, l'institution de formation étant perçue comme un "non-compétiteur", elle peut jouer des rôles de facilitateur et même de conciliateur auprès des participants.

Le texte mentionne deux autres projets issus du comité, dont l'un, un four pour le séchage du bois, bénéficie de fonds fédéraux de 153 000$. Il n'emploie pour le moment qu'un gérant. Le dernier projet quant à lui est un petit laboratoire minier qui fournira 2 emplois à temps plein et 5 emplois d'été. On attribue au collège un rôle aussi important dans les deux derniers projets que dans le premier.

Selkirk College
Nakusp Centre
Boîte postale 720
NAKUSP, B.C.
V0G 1R0

D.2 RAPPORT AU MINISTERE DE L'EDUCATION
DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

COLLABORER AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL: LE ROLE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES D'EDUCATION

Rapport du Comité sur le rôle de l'éducation
des adultes dans le développement économique
et l'emploi des jeunes.
Le 28 mars 1985.

Le 28 mars 1985, le Président du collège Malaspina, de Nanaimo, près de Vancouver, écrit au sous-ministre de l'Education de Colombie-Britannique. Il agit en tant que président du *Comité consultatif sur le rôle de l'éducation des adultes dans le développement économique et l'emploi des jeunes*, pour présenter au ministère le rapport final du dit comité.(19)

Sa courte lettre souligne trois choses à l'attention du sous-ministre:

1) le comité est composé de représentants de secteurs variés et ces personnes sont toutes convaincues de l'importance du développement économique local endogène pour la relance économique de la province;

2) les membres institutionnels du comité ont constamment insisté sur la nécessité d'une collaboration entre le public et le privé dans ce contexte;

3) le comité recommande au ministère d'appuyer activement les collèges et les commissions scolaires dans leur participation au développement économique local.

En terminant, il insiste sur deux idées: la première est la nécessité de mettre à contribution le potentiel que constituent les institutions publiques d'éducation; la seconde, c'est l'enthousiasme communicatif qui soulève les collectivités lorsqu'elles font un effort de collaboration pour se sortir des temps difficiles que traversent nos sociétés.

LE RAPPORT

Le comité ne définit l'expression *développement économique local (local economic development)* que par la description d'une douzaine d'exemples de telles actions de développement, dont plusieurs ont été présentés dans la section précédente. L'ensemble est éloquent, on en conviendra.

Voyons succintement les aspects suivants du rapport:

- composition du comité;
- problématique,
- rôle des institutions publiques d'enseignement;
- recommandations.

COMPOSITION DU COMITE

Le comité comprend 20 membres:

5 viennent des collèges (2 présidents, 2 directeurs de l'éducation des adultes, 1 responsable de projet);
le directeur de l'éducation des adultes d'une commission scolaire;
4 fonctionnaires provinciaux (le directeur et le coordonnateur de l'éducation des adultes, 2 directeurs: l'un à l'Industrie et aux petites Entreprises, l'autre aux Transports);
4 fonctionnaires fédéraux (un directeur de CEIC, 3 représentants du Secrétariat d'Etat);
1 universitaire;
1 représentant de United Way (Centraide);
1 représentant de la Credit Union of BC;
1 vice-président du Business Council of BC;
2 experts.

PROBLEMATIQUE: POURQUOI L'EDUCATION DOIT-ELLE INTERVENIR?

Voici les constats et postulats qui fondent l'intervention de l'éducation des adultes dans le développement régional.

- Le chômage frappe partout et affecte surtout les jeunes.
- La plupart des emplois sont créés par des moyennes et des petites entreprises.
- La diversification de l'économie provinciale s'impose. (L'économie de la province du Pacifique dépend beaucoup du secteur primaire: pêche et forêt). Elle se réalisera grâce à des initiatives prises localement.
- La situation transitoire dans laquelle se trouve l'économie fait appel à l'initiative et à l'entrepreneurship.
- Les initiatives de création d'activité économique qu'on observe actuellement font appel à des formes inédites de collaboration entre les secteurs des affaires, de l'éducation, du service social et le secteur gouvernemental.
- Il faut penser en termes de développement économique local à long terme et aussi de création d'emploi pour tous les groupes de la population. Quand on cible le groupe "jeunes", trop souvent on se confine au très court terme.
- Traditionnellement, en Colombie-Britannique, les institutions publiques d'éducation ont été perçues, par les gouvernements, comme étant au service des jeunes. On y a greffé, secondaires, des activités destinées aux adultes et aux collectivités.

Récemment, les coupures budgétaires ont entraîné un contrôle budgétaire plus serré et un financement programme par programme des activités de formation. Quant aux actions à caractère communautaire, elles ont presque disparu.

Or, c'est justement leur souplesse, leur capacité d'intervenir ad hoc, sur mesure, qui font des Services d'éducation des adultes des partenaires hautement utiles lorsqu'il faut s'occuper des aspects éducatifs du développement économique local.

- Traditionnellement, on a formé des employés. Mais réaliser le développement économique local, c'est plutôt créer des emplois.

- Attirer et créer des entreprises et des industries fait appel à une contribution large et variée des ressources des institutions publiques d'éducation.

- Il existe une variété de structures financières (entreprise privée, publique, coopérative, etc.) parmi lesquelles l'entrepreneur potentiel choisira en fonction de ses préférences personnelles, de ses habiletés, de la conjoncture et du climat local.

- Le choix de la strucutre de l'entreprise à créer tiendra aussi compte des liens qu'on veut établir entre l'entreprise et les mécanismes aptes à supporter le développement économique local. Ces mécanismes sont nombreux et variés: institutions bancaires, gouvernements, syndicats, institutions de formation, sociétés de développement, chambres de commerce...

- La reprise de l'emploi est un travail de collaboration. Par le passé, certaines institutions publiques d'éducation n'ont pas été aussi actives qu'elles le devaient. Mais elles doivent toutes participer à cette oeuvre commune.

QUELS ROLES PEUVENT JOUER LES INSTITUTIONS PUBLIQUES D'EDUCATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL?

Voici des exemples de rôles que peuvent jouer les institutions publiques d'éducation en matière de développement économique local. Ces exemples sont tirés d'actions réalisées en Colombie-Britannique. Certaines de ces actions ont été rapportées dans la section précédente de ce rapport.

- Susciter l'intérêt pour le développement économique local, grâce à des colloques, des ateliers, des conférences.

- Participer, comme proposeur, leader ou simple partenaire, à la mise en route d'actions concrètes.

- Mettre à la disposition de comités ou de sociétés locales de développement des services de secrétariat et d'animation, leur offrir des locaux.

- Servir d'incubateur d'entreprises en offrant des conseils, des laboratoires, des espaces et des équipements de bureau, sur une vaste échelle ou sur une échelle réduite, pour leurs étudiants- finissants ou pour tout entrepreneur potentiel.

- Offrir de la formation sur mesure aux groupes et aux entreprises.

- Accorder plus de soin aux stages de leurs étudiants et de leurs professeurs.

- Prêter leurs équipements ou les louer au moindre coût.

- Développer la valeur formative ou l'impact régional des emplois d'été.

La nomenclature qui précède est présentée comme une liste d'exemples tirés d'initiatives en cours en Colombie-Britannique. Ces exemples servent à montrer la richesse du potentiel des institutions de formation. Ils suggèrent qu'on a intérêt à ce que les institutions jouent un rôle plus actif dans la vie économique de la collectivité. Mais la liste ne sert pas à *définir* les rôles à jouer. Ces rôles doivent être *inventés* suivant les besoins locaux, le degré d'engagement des institutions, leur niveau d'énergie, la capacité de collaborer des autres partenaires locaux, et d'autres facteurs.

Cette liste d'exemples permet de comprendre que les institutions doivent faire preuve de *souplesse* dans l'organisation des activités et services et dans l'allocation de leurs ressources. Le catalogue des cours déjà définis est probablement inadéquat. De sorte que, pour que les institutions puissent contribuer davantage au développement local, le *processus* par lequel on définit le service éducatif à rendre est aussi important que le *produit* éducatif lui-même.

La contribution des institutions publiques d'éducation au développement local pourrait être formulée de la façon suivante: établir le lien entre les connaissances et leurs applications concrètes dans le milieu. C'est là que de nouvelles habiletés se développent, que se créent des entreprises, que l'économie se renforce.

RECOMMANDATIONS

Le comité fait quatre recommandations au ministère de l'Education:

1. Que le ministère *reconnaisse* le mandat et les activités des institutions publiques d'éducation en matière de développement économique local.

2. Que le ministère *encourage* les institutions publiques d'éducation à sortir des formats traditionnels d'intervention et à réaliser des activités conçues pour répondre aux besoins particuliers des individus et des groupes concernés par le développement économique local.

3. Que le ministère fasse des *démarches auprès d'autres ministères* dans le double but suivant:

   3.1 obtenir la reconnaissance inter-ministérielle du rôle des institutions publiques d'éducation, en tant que partenaires inventifs, dans le plan provincial de relance de l'emploi;

   3.2 créer un fonds de développement économique local pour permettre aux institutions publiques d'éducation de participer davantage au développement économique local, dans le cadre de projets qui font appel à la collaboration de plusieurs partenaires.

4. Que le ministère forme un comité qui lui suggère des *formules concrètes* pour réaliser les recommandations touchant

   - le financement d'activités non-scolaires (voir recommandation 2),
   - la gestion du fonds de développement économique local (voir recommandation 3.2).

QUATRIEME PARTIE

REFERENCES

1. Ross, M., *Economic Opportunities and Crime*, Montréal, Renouf, 1977. Cité par Schuttleworth, D. E. Voir 2 ci-après.

2. Shuttleworth, D.E., Aiding the Discasted Generation: Youth Unemployment and Community Economic Development, in *Orbit 69*, vol. 15, no. 1, février 1984, pp. 9 à 12.

3. The Board of Education of the City of York, *Learning without Limits*, the Report of the Community Services Office. Toronto, 1985. 15 p. et 26 annexes.

4. The Board of Education of the City of York, Mémoire présenté à madame Flora MacDonald, ministre de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, Toronto, janvier 1985. 3 p. et 6 annexes.

5. Paquerot, Sylvie et Lemelin A., *Education des adultes et développement régional, une étude exploratoire de la littérature nord américaine (Québec exclus)*, Québec, ministère de l'Education du Québec, 1985, pp. 5 et 6.

6. Schuttleworth, D.E., Helping the Discarded Generation: Youth Unemployment and Community Economic Development, in *Education Canada*, no. 24, printemps 1984, page 13. Cité par Paquerot et Lemelin,voir 5 ci-haut.

7. Clague, M., *Community Economic Development in British Colombia, Report on a Provincial Seminar held November 1984.* Social Planning and Review Council of British Colombia, ronéotypé, 17 p., janvier 85.

8. Strandberg, T., *Community Economic Development in British Colombia, Nine Case Studies.* Social Planning and Review Council of British Colombia, ronéotypé, 40 p., janvier 85.

9. SPARC NEWS, *Community Affairs in British Colombia.* Social Planning and Review Council of British Colombia, périodique, numéro de février 85.

10. *Collaboration for Local Economic Development: The Role of Public Education Institutions.* Rapport du Comité sur le rôle de l'éducation permanente dans le développement économique et l'emploi des jeunes. Ministère de l'Education de la Colombie-Britannique, Victoria, mars 85. 8 p. et des annexes.

Note: Les huit premiers cas (A à H) présentés dans la section 3.1.2 sont tirés de 8, les deux suivants (I et J) sont tirés de 9 et les deux derniers (K et L) sont tirés de 10.

Cette étude vise à éclairer et à promouvoir le rôle que peut jouer l'éducation des adultes dans des projets de développement socio-économique régionaux. Voici d'autres travaux qui vont dans le même sens et qu'on peut se procurer à la Direction de l'éducation permanente :

- ☐ Le rôle de la formation au JAL. Dans *Formation comme support au développement régional*. **Gilles Roy**, Cégep de Rimouski, juin 1981.

- ☐ *La formation des adultes et le développement socio-économique régional*. **Jules Desrosiers** et **Vincent Ross**, ministère de l'Éducation du Québec, novembre 1982 (n° doc. : 38-1251).

- ☐ *L'éducation des adultes, support au développement du Bas-du-fleuve*. **Alcide Daigneault**, **Hervé Demers**, **Jules Desrosiers**, **Laval Morin**, ministère de l'Éducation du Québec, avril 1984 (n° doc. : 38-1289).

- ☐ *Trois textes sur l'éducation des adultes comme support au développement régional*. **Jules Desrosiers**, ministère de l'Éducation du Québec, mai 1984 (n° doc. : 38-1290).

- ☐ *Pour développer les régions, entreprendre avec des partenaires*. 33 textes et expériences présentés au colloque sur l'éducation des adultes et le développement régional. Sous la direction de **Jules Desrosiers**, ministère de l'Éducation du Québec, novembre 1984 (n° doc. : 38-1296).

- ☐ *Faire plus pour le développement socio-économique à Montréal*. Étude de tendances nouvelles et d'expériences en cours à Montréal concernant l'éducation des adultes et le développement régional. **Michel Lemay**, ministère de l'Éducation du Québec, 1985 (n° doc. : 28-1782).

- ☐ *Quand les régions se chargent de leur avenir*. Vidéogramme couleur. Réalisateur : **Yvon Poirier** ; scénario : **Fernande Asselin**. Cassette 3/4 po. ; durée : 27 m. ; son : sur piste n° 2. Ministère de l'Éducation du Québec, 1985.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

28-1851
8586-746